



## Communiqué de presse

Talence, le 24 octobre 2019

### Résultats de la concertation et premiers travaux sur le devenir du château des Arts

**La concertation sur le devenir du château des Arts vient de s'achever. Un succès avec près de 250 participants. Cette démarche a dégagé des pistes d'aménagement du site. Les travaux de démolition des bâtiments annexes vont bientôt commencer.**

Suite à l'acquisition du château des Arts et de son parc arboré par la Ville en juillet 2018, la municipalité a engagé une concertation, du 19 juin au 15 septembre 2019, pour permettre aux habitants de s'exprimer sur le devenir du site à savoir un château du XIXème sur deux étages et sous-sol, et trois bâtiments annexes. Au total, 242 projets ont été déposés : du plus . Le dépouillement a permis de mettre en exergue la vocation plurielle du site souhaitée par les habitants.

Plusieurs axes se dégagent :

- la volonté de faire de ce site un espace de convivialité et de partage entre différentes activités et pour toutes les générations.
- La culture (44,24%), l'environnement et le développement durable (13,75%) figurent en tête des suffrages exprimés.
- La mise en valeur des espaces extérieurs avec une attention particulière à la place du végétal a également été plébiscitée.

Les résultats de cette concertation ont permis de définir des enjeux communs et vont constituer une base pour l'établissement du cahier des charges à venir. « Il va y avoir l'élaboration du cahier des charges, le choix du programmiste, l'étude de faisabilité et la mise en place du projet, avec toujours un retour des habitants pour chaque étape, sans jamais oublier les riverains bien sûr », précise Frédérique Fabre-Tabourin, adjointe au maire en charge de la qualité de ville et de la participation citoyenne. Un long processus qui prendra plusieurs années, avant l'aménagement de cet espace unique.

Pour le maire, Emmanuel Sallaberry, « il faut conserver ce lieu avec sa magie pour en faire un lieu emblématique de la ville. »

A court terme, à partir du 28 octobre 2019, les 7 préfabriqués vont être détruits soit 990 m2. Un chantier d'environ deux mois. L'aire de jeux et le parc resteront ouverts (par le portail rue Pelletan).

---

**CONTACT PRESSE :**

**Claudia Courtois** : 06 23 03 59 64 – [cla.courtois@talence.fr](mailto:cla.courtois@talence.fr)